

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 86 (1959)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Pages vaudoises : les patoisants vaudois au Comptoir  
**Autor:** Molles, R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-231247>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Pages vaudoises

### Les patoisants vaudois au Comptoir

C'est pour la onzième fois que la « Cantonale » des patoisants vaudois tenait sa « tenablliâ » au Comptoir...

La onzième fois depuis que Henry Kissling d'Oron avait sonné le réveil des amis du vieux langage et les avait préparés à se réunir en une association qui fut fondée, après sa mort, à Savy, « réduit des patoisants », village natal de « Marc à Louis, Jules Cordey et dont le collège porte une plaque apposée à sa mémoire...

C'est avec quelques mots en patois en guise de souhaits de bienvenue et un chant, l'*Hymne vaudois*, mélodie populaire arrangée par W. Pilet, que M. Ad. Decollogny ouvre la séance...

On est là une soixantaine, tous des fidèles et quelques vaudoises en costume. On regrette l'absence de Mme Pasche, présidente de l'Association des costumes, de M. Martin, chef du département primaire, de M. Edouard de Muralt, Golay-Favre, tous excusés.

En deux fois, cet ami Oscar Pasche, le dévouement fait homme, nous lira ses procès-verbaux en *villhio devesâ* cousus de malice. Puis, le président, encore essoufflé de sa randonnée à la Tour de Peilz, nous donnera quelques renseignements sur la cérémonie de remise du « Prix Kissling » qui s'y déroula (voir compte rendu ci-contre).

A ce propos, il est fait appel à tous les patoisants tenant plume de concourir à leur tour. N'est-ce pas en écrivant le patois qu'on le défend le mieux ? Il ne s'agit que de se mettre... en train pour que l'inspiration vienne...

### Le Prix Kissling 1958

*Le même jour que la « tenablliâ » du Comptoir, à 11 heures, eut lieu la cérémonie de la remise de la médaille Kissling, dans la coquette salle dite « des mariages », de l'Hôtel de ville de La Tour-de-Peilz.*

*Sous la présidence de M<sup>e</sup> Guinand, avocat à Genève, président de l'« Union Générale des Rhodaniens » et de l'« Académie Rhodanienne des Lettres », aimablement accueillis par le maître de céans, M. Henry, syndic de La Tour, des délégations de ces deux institutions s'y sont rencontrées avec des délégués des autorités de La Tour et le président de l'Association vaudoise des amis du patois, pour y recevoir l'excellent ami, M. Henri Turel, de Huémoz.*

*Après que M<sup>e</sup> Guinand eut rappelé, en termes choisis, les circonstances dans lesquelles le prix Kissling avait été institué par l'Académie Rhodanienne des Lettres et la mémoire d'Henri Kissling, M. Decollogny présenta M. Turel et dit les mérites et les raisons pour lesquelles le jury avait proposé cette récompense. Il lui remit la médaille avec ses félicitations.*

*M. Turel remercia avec esprit et M. le président Guinand le félicita à son tour, tant en son nom personnel qu'en celui de l'Académie Rhodanienne des Lettres, et émit le vœu que les efforts se poursuivent pour le maintien des patois, l'un des éléments de notre folklore et, linguistiquement, la meilleure expression de nos terroirs.*

*Il convient d'ajouter que M. le Dr Messerli assistait à cette cérémonie, qui fut suivie d'une aimable réception dans le carnotzet communal, à laquelle des représentants des autorités d'Annecy participèrent également.*

A. D.

M. Ad. Decollogny souligne encore les mérites de l'ami Turel, paysan authentique, municipal et... armurier. N'est-ce pas lui qui avait préconisé que tous ceux qui aspirent à devenir syndic devaient, avant d'être... politiciens, parler couramment... le patois de leur commune d'origine !

L'ami Turel, à son tour, nous expliqua comment il s'était mis à griffonner pour le « Prix Kissling » un dimanche qu'il était seul, et comment, le soir, il avait dit tout ce qui lui avait passé par la tête, cela à dix jours du délai de clôture de ce « concours ». Et pour le taper à la machine, il nous conta la découverte qu'il fit d'un tout jeune homme, comprenant le patois sans le causer et qui le lui dactylographia ! Et, ce fut *Ora et lou z'autres yâdzes* qui décrocha la timbale...

Henri Nicolier, caissier annonce qu'il a en caisse 1363 fr., mais que c'est bien davantage qu'il y aurait si tous les patoisants se mettaient de la « Cantonale » ou s'acquittaient de leurs cotisations... Il nous cite, ensuite avec enthousiasme, un poème de Charles-César Dénéréaz, 1000 vers, évoquant la « Vieille milice du canton de Vaud » et paru au « Conteum vaugeois » en 1887. Il en donne quelques extraits suggestifs.

Maurice Chappuis de Carrouge, nous parle ensuite, d'après « Marc à Louis », du « Premier Vaudois de la terre » (*Lo premî Vaudois de la terra*).

Notre collaborateur fidèle, Albert Chessex vint alors...

En une petite demi-heure, il nous enchantait linguistiquement, en mettant en vedette, « nos patois romands » dans ce qu'ils ont de plus nuancés, de plus imaginés terriennement, de plus finement observés : *leurs locutions, leurs dictions, leurs proverbes !*

C'est en allant à la glâne tout au long de deux volumes du « Glossaire » qu'il réussit à fixer notre attention si joliment

et à faire danser la farandole à tant de plaisantes métaphores.

Ainsi pour se faire beau : « Mettre ses plus belles plumes » ! Se ridiculiser dans sa vesture : « Ça lui va comme une queue de porc à une mître d'évêque ». Pour un maigre : « N'avoir pas de chair pour nourrir un corbeau ». Pour stigmatiser l'avarice : « Il écorcherait un pou pour en avoir la peau » ; les mauvaises langues : « Si les mauvaises langues brûlaient comme le feu, le charbon serait pour rien » ! Les gros mangeurs : « Il va se faire des boyaux larges comme des manches de... pasteur » ! Les ivrognes : « Les saoûlons portent leurs armoiries sur leur nez » ! Les hypocrites : « Ils se cachent derrière le bon Dieu pour qu'on ne voie pas ce qu'ils volent »...

Merci à M. Albert Chessex des bons moments passés d'autant plus agréables qu'il sut très bien émettre toutes ces expressions pittoresques de la sagesse romande dans les différents patois où elles ont été conçues.

Merci aussi à M. Desplands et à Mlle Gétaz d'être descendus du « Haut Pays » pour nous enchanter d'un duo fort applaudi. Et, à tous ceux qui animèrent une partie familière de bon ton : MM. Jeannet, Jaton, A. Chappuis, Baumgartner, Henri Blanc, Mmes Millioud, Décosterd et Durcros...

Nous terminerons par un souhait : Que tous ces fidèles du « vieux langage et de nos traditions » songent à faire des adeptes et des lecteurs à notre « cher Conteum romand » qui les défend. R. Molles.

## YVERDON

*Un relais...  
Le Buffet !*

A. MALHERBE-HAYWARD  
Téléphone (024) 2 31 09